NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

73 Nº 8 1951

L'Église catholique et les Noirs en Amérique

Robert FLYNN (s.j.)

p. 833 - 845

https://www.nrt.be/it/articoli/l-eglise-catholique-et-les-noirs-en-amerique-2655

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LES NOIRS EN AMÉRIQUE

I. SITUATION REELLE

Un coup d'œil global sur la situation des Noirs d'Amérique, au point de vue catholique, laisse au premier abord une impression pénible. Sur 14 millions de Noirs aux Etats-Unis, un peu moins de 400.000 seulement sont catholiques : 1 sur 35. Une moisson aussi pauvre, récoltée par une Eglise dont le zèle et la vitalité sont caractéristiques, semblerait être le résultat d'une indifférence endurcie.

Et pourtant, la presse Noire elle-même a souvent loué hautement les efforts de l'Eglise en faveur des personnes de couleur. Citons, par exemple, un éditorial de l'hebdomadaire pour Noirs, le « Cleveland Herald » : « L'action de l'Eglise catholique romaine a été manifeste, louable et, pour ainsi dire, universelle, depuis les paroisses de la Louisiane jusqu'au... Vermont ». Et, récemment, le président de l'Université du Sud (Baton Rouge, Louisiane), un non-catholique, a affirmé que les efforts de l'Eglise, pour assurer aux Noirs un statut social juste et honorable, avaient été remarquables.

A la vérité, il y eut jadis, en ce domaine, grande négligence et les efforts récents, bien qu'énergiques, n'ont pu entièrement la réparer. Mais, de nombreux autres facteurs ont compliqué le problème, et il faut en tenir compte.

Pourquoi sont-ils si peu nombreux ?

Tout d'abord, il ne faut pas perdre de vue le fait que la grande majorité des Noirs est concentrée dans le sud. Même actuellement, après des vagues successives de migrations en masse vers le nord, 77 % des Noirs américains vivent au sud de la « ligne Mason-Dixon », alors que le catholicisme est plutôt un fait septentrional. Rappelons aussi que l'Eglise catholique a été importée aux Etats-Unis par des Irlandais entre 1820 et 1830, par des Allemands au moment du Kulturkampf et, plus tard, par des Italiens et des émigrants d'Europe centrale. Ces immigrants catholiques s'entassèrent dans les villes industrielles du Nord (ou bien se dispersèrent dans les régions agricoles où leur foi s'étiola faute de prêtres). Les prêtres, peu nombreux jusqu'à il y a relativement peu de temps, étaient absorbés par leur tâche quotidienne et par leurs efforts pour conserver la foi dans leur troupeau d'immigrants. La vigueur actuelle du catholicisme américain atteste d'ailleurs la valeur de leur œuvre. Mais leur zone d'influence ne pénétra jamais profondément dans le sud rural.

Le sud a donc toujours été à prédominance protestante. Il était presque inévitable que les Noirs ne connussent de la religion chrétienne qu'une forme non-catholique. Telle est la raison majeure pour laquelle, sur 7.000.000 de Noirs chrétiens, plus de 95 % sont protestants.

Un autre facteur important est que la majorité de ces Noirs protestants appartiennent aux sectes baptistes et méthodistes. Celles-ci, loin de constituer des communautés à cadres rigides, sont de structure floue et de rites simplifiés. Elles proposent à l'homme de couleur non seulement un champ d'expression personnelle mais un exutoire agréable à ses émotions. Ces avantages attirants, le Noir sans éducation ne les trouve pas dans l'Eglise catholique où la structure ecclésiastique est fortement organisée et où la participation des laïcs est (en pratique actuelle, sinon de droit) minime (1). Son imagination et ses sentiments refoulés trouvèrent vite à se donner libre cours dans la religion sentimentale du protestantisme non-conformiste.

Enfin, mentionnons le manque de prêtres Noirs, à la fois cause et conséquence de la minime pénétration du catholicisme parmi les hommes de couleur. Même aujourd'hui, dans tout le pays, il n'y a pas 50 prêtres Noirs. Cette pénurie de prêtres est due à des causes nombreuses, qui dérivent toutes, plus ou moins directement, des préjugés en cours dans la vie civile. Qu'il suffise de rappeler que de nombreuses vocations supposent normalement une classe moyenne catholique bien établie, encore inexistante parmi les Noirs américains.

Efforts et résultats.

Le fait qu'il y ait 400.000 Noirs catholiques prouve que, malgré toutes ces difficultés, il y a eu des efforts. Ceux-ci se sont multipliés ces dernières années, et le nombre des catholiques augmente chaque année de quelque 20.000, dont 7 à 8 mille convertis adultes (2). Les 40 à 50 prêtres Noirs existant actuellement ont été ordonnés récem-

(1) Ceci pourra paraître en contradiction avec ce qui se passe au Congo où l'indigène est attiré vers l'Eglise par les sacrements, les rites, etc. Parmi les facteurs qui modifient le problème en Afrique, signalons le sentiment de clan, favorisé et consacré par les rites mystérieux qui font apprécier à l'indigène les rites et les sacrements de l'Eglise. Aux Etats-Unis, on a systématiquement déraciné cette notion d'appartenance au clan, au temps de l'esclavage des Noirs.

(2) Statistiques valables pour 1947 :

Catholiques	—	343.830 (accroissement de 22.000 sur 1946)
Convertis	—	7.963
Eglises	—	395 (accroissement de 29)
Ecoles	—	292, avec 65.090 élèves
Hôpitaux	—	10 (dont 8 dans le Sud)

Statistiques pour 1948 :

Catholiques	—	362.427
Convertis	—	8.867
Eglises	—	408
Ecoles	—	306, avec 64.847 élèves

ment, l'archidiocèse de Chicago ayant eu son premier prêtre Noir en 1949.

Des Noirs commencent à entrer dans les congrégations et ordres religieux. Il y en a sept au noviciat des Pères Franciscains de la Réparation; l'abbaye bénédictine de Collegeville, Minnesota, est bi-raciale, et, il y a deux ans, quatre de ses moines (2 blancs et 2 noirs) fondèrent un autre monastère bi-racial à Fancy Farm, Kentucky. A Saint-Louis, les Rédemptoristes ont eu leur première vocation de prêtre Noir; de même les Capucins (3). En 1949, les Dames du Sacré-Cœur reçurent leur première sœur Noire. Ces prémices présagent une moisson fructueuse, d'autant plus que la plupart des ordres et des congrégations ont rendu publique leur intention d'accueillir des candidats Noirs, comme prêtres, religieux et religieuses (4).

Il y a aussi un certain nombre de congrégations religieuses réservées aux Noirs. Une des plus récentes est la Fraternité des Franciscains Missionnaires, Serviteurs du Christ-Roi, qui débuta en octobre 1948, avec la prise d'habit de sept novices, à Smithtown Branch, N.Y.

Cette moisson récente, récoltée par l'Eglise tout entière, est le fruit des semailles faites par les groupes missionnaires qui ont, depuis longtemps, travaillé cette terre. Les principaux sont la Société du Verbe Divin et les Pères Joséphites. Ces deux congrégations, peu nombreuses mais extrêmement zélées, ont travaillé dans le Sud depuis la fin du siècle dernier et leurs efforts ont porté des fruits hors de proportion avec leurs capacités humaines.

Ainsi les Pères Joséphites, fondés en 1893, actuellement au nombre de 210 prêtres, sont pasteurs de 110.000 catholiques, dans leurs 127 paroisses et missions. Ils instruisent 21.000 élèves, dans 75 écoles; en 1947, ils eurent 1.779 conversions et en 1948, 1.753. Les Pères du Verbe Divin obtiennent des résultats aussi remarquables. D'autres ordres ont également travaillé de toutes leurs forces dans ces missions du Sud, par exemple, les Jésuites des provinces de Maryland, New-York, Nouvelle-Orléans et Missouri. Parmi les congrégations féminines, citons les « Sœurs Missionnaires du Saint-Sacrement pour les Missions Noires et Indiennes » qui sont chargées de l'Université Xavier de la Nouvelle-Orléans.

La récente admission des élèves Noirs dans les écoles secondaires et les collèges universitaires catholiques, quoique venant bien tard,

---

(3) Quant à la Compagnie de Jésus, il n'y a, à ma connaissance, qu'un jésuite Noir, un jeune scolastique de la province de Missouri. Plusieurs Noirs de la Jamaïque, membres de la Province de la Nouvelle Angleterre, font leurs études aux Etats-Unis. La plupart des provinces se sont déclarées ouvertes aux Noirs, et nous espérons qu'avec les inscriptions croissantes, quoique encore peu nombreuses, de Noirs dans nos écoles, nous aurons bientôt le bonheur de nombreuses vocations.

(4) La publication de cette volonté presque générale d'admettre des candidats Noirs a été déclarée l'action la plus décisive accomplie par l'Eglise aux **Etats-Unis depuis de nombreuses années.**

a marqué une date de la plus grande importance. Auparavant, il existait déjà des écoles et collèges catholiques pour les Noirs, mais (sauf l'Université Xavier de la Nouvelle-Orléans, qui est de premier ordre) ils étaient peu importants et de qualité médiocre. Les préjugés — et plus encore la crainte des préjugés des élèves blancs — avaient inspiré une « prudence » néfaste aux directeurs des institutions catholiques d'enseignement supérieur. Heureusement, ceci a changé en ces dernières années. Par exemple, en 1944, aucun étudiant Noir n'était admis à l'Université de Saint-Louis ; en 1950, il y avait 362 étudiants de couleur inscrits et 3 professeurs Noirs à la Faculté de médecine. Maintenant, l'Association Nationale de l'Enseignement Catholique s'est résolument décidée à une politique de « porte ouverte » dans tous les collèges et universités catholiques. Les groupements catholiques d'enseignement sont à l'avant-garde de la lutte contre les barrières raciales, même dans les écoles de l'extrême Sud, où les coutumes de ségrégation sont sanctionnées par la loi. C'est ainsi que les groupements méridionaux de la Fédération Nationale des Elèves des Collèges Catholiques ont réclamé ouvertement l'abolition de la ségrégation dans toutes les écoles catholiques. Dans plusieurs cas, des mesures effectives ont été prises, même au niveau des écoles primaires, quoique, dans le Sud, sur ce plan on doive encore attendre longtemps une unification complète.

Personnalités.

Nombreux sont les catholiques — prêtres ou laïcs — qui se sont distingués dans la lutte pour la justice sociale et la charité envers les Noirs. Le cardinal Spellman de New-York a publiquement affirmé son intention d'assurer une justice interraciale absolue dans son diocèse. Les cardinaux Stritch, de Chicago, et Mooney, de Détroit, ont pris ouvertement des positions semblables. Les archevêques Rommel, de la Nouvelle-Orléans, Lucey, de San Antonio, Cushing, de Boston, et Ritter, de Saint-Louis, ont pris des mesures énergiques dans leurs diocèses qui occupent des positions-clefs. L'archevêque Ritter, par exemple, ordonna à toutes les écoles catholiques du diocèse de Saint-Louis de recevoir les élèves Noirs, sans faire de distinction de race. Lorsque des groupes de parents blancs, irrités, le menacèrent de porter l'affaire devant les tribunaux, il leur rappela simplement, par une courte lettre épiscopale, lue du haut de toutes les chaires, que, suivant l'article 2341 du Droit Canon, quiconque porte un prélat devant un tribunal laïc encourt automatiquement l'excommunication. Les écoles s'ouvrirent aux enfants de couleur sans incidents.

Le Rév. Père John La Farge, S. J., a probablement fait plus pour les Noirs qu'aucun autre catholique. L'œuvre de toute sa vie en faveur de la collaboration des races a été universellement reconnue. C'est

sa vue perspicace de l'avenir, ce sont ses activités prudentes, persévérantes et intelligemment organisées qui ont mis en branle de nombreuses organisations durables. Outre un certain nombre de livres qui font autorité sur ce sujet, on lui doit surtout l'« Interracial Review ([4bis]) », dont l'importance est telle qu'elle se place au troisième rang des revues publiées pour l'amélioration des rapports entre races aux Etats-Unis ([5]).

Organisations.

Dès le second Concile plénier, les évêques américains exprimèrent la nécessité d'un effort national organisé pour la préservation de la foi parmi les Noirs (et les Indiens) catholiques. Mais il a fallu attendre le troisième Concile plénier, en 1884, pour qu'un organisme permanent fût fondé dans ce but : « le Comité des Missions Catholiques pour les Gens de Couleur et les Indiens ». Le travail de ce Comité eut pour résultat de fournir outre la bénédiction épiscopale et la sollicitude des évêques, les secours financiers nécessaires à cet apostolat auprès des pauvres. Au début, l'effort fut essentiellement missionnaire; il eut pour but immédiat la conservation et la propagation de la foi chez les Indiens et les Noirs. Ce n'est que récemment que se dessina une politique consciente de progrès et de fusion interraciales. Aussi faudra-t-il encore un temps considérable (au comité) pour rattraper le retard en cet aspect essentiel du catholicisme noir.

Un des mouvements les plus effectifs et les plus constructifs est le Comité Catholique du Sud, qu'on pourrait appeler : « la mobilisation des forces spirituelles de l'Eglise catholique dans le Sud : évêques (9 d'entre eux ont constitué son conseil de direction), clergé, religieuses et laïcs ». Le but résolument poursuivi par ce mouvement est : « la poursuite du plus grand bien du Sud comme région, et de l'Eglise catholique dans cette région, par la pratique ouverte, courageuse et intégrale du message apostolique de l'Eglise et de ses principes sociaux ». Ce but, qui dépasse de beaucoup les simples soucis de catéchisme et d'enseignement marque une prise de conscience de la signification totale de l'Eglise et de l'ampleur du problème noir. Dans une résolution récente, le Comité se propose « de poursuivre, conformément à l'idéal proposé par le Saint-Père, l'intégration complète de tous les membres de l'Eglise dans la vie religieuse, économique et culturelle du pays ». Cette résolution est la conclusion du dernier congrès ouvert par Mgr Mulloy, de Covington, Kentucky, qui affirma : « La solution des problèmes raciaux dans le Sud se trouve dans

(4bis) En collaboration avec le P. W. A. Markoe, S. J.

(5) Les deux premières étant « The Crisis » et « Opportunity », organes respectifs du N.A.A.C.P. (Association nationale pour l'Avancement des Gens de Couleur) et de la National Urban League.

un retour franc et sincère aux enseignements de l'Evangile, dont l'application à la vie sociale et économique nous est donnée par les encycliques papales ». Cette position progressiste et ces décisions vraiment catholiques feront avancer, sans aucun doute, la justice et la charité envers les Noirs, et amèneront pour l'Eglise elle-même, de grands progrès (6).

Sur le plan pratique, l'action du catholicisme s'est marquée de plus en plus efficacement ces dernières années, au moyen d'organisations paroissiales et scolaires.

Pour soulager la misère dans les districts noirs, on a créé des coopératives et des associations paroissiales de crédit. Le C.Y.O. a organisé des camps interraciaux qui ont obtenu un grand succès, dans l'archidiocèse de New-York, dans plusieurs diocèses du Kentucky et d'autres régions. Dans plusieurs des principaux diocèses, il existe des comités interraciaux qui par des conférences publiques, des journées d'études, et d'autres activités travaillent à promouvoir la compréhension et l'entente entre les races. La « Fondation catholique des Bourses pour les Etudiants noirs, Inc. » paie leurs frais de collège et d'université (jusqu'à ce jour, 30 Noirs ont fait ainsi leurs études, mais l'importance de cette réalisation est bien supérieure à ce qu'on pourrait inférer de ce petit nombre).

Le clergé est de plus en plus alerté par la nécessité d'efforts concertés dans l'apostolat auprès des Noirs. Les jeunes prêtres se rendent clairement compte des lacunes existant à cet égard. La Réunion du Clergé du Midwest sur les Œuvres sociales des Noirs a fait un grand pas en ce sens.

Dans les écoles, des mouvements comme les congrégations mariales, la Croisade missionnaire des étudiants catholiques, les Newman clubs, etc., travaillent à établir la justice et la charité envers les Noirs, suivant les principes chrétiens. Ces activités se révèlent surtout efficaces au niveau universitaire. Parfois, ces groupements ont directement en vue le bien spirituel des Noirs; par exemple, la Conférence de la Doctrine chrétienne, au collège de Spring Hill, Alabama, s'occupe de la catéchisation des Noirs pauvres de Mobile (naturellement cette action a sa répercussion sur l'attitude des étudiants blancs dont la manière d'agir se fait plus chrétienne). D'autres s'efforcent de promouvoir une plus grande compréhension mutuelle, comme le Comité interracial de l'Université Catholique de Washington, et le Comité de la Fédération Nationale des Universitaires Catholiques.

En outre — et peut-être est-ce encore plus important que leurs activités directes — ces groupements et œuvres ont réussi à éveiller à l'intérieur des écoles la conscience des principes chrétiens qui doivent régir les rapports entre races. Jusqu'alors régnait un aveuglement

(6) Cfr le rapport de ce congrès donné par le P. La Farge dans « Les catholiques du Sud et la démocratie pratique » (*America*, 10 février 1951).

complet des étudiants (et même des professeurs) quant à l'existence et à l'importance des préjugés qui séparent Noirs et Blancs. Autrefois, les écoles catholiques formaient des hommes restés inconscients de leurs préjugés, qui, dans ce domaine, laissaient dormir leurs principes chrétiens. Maintenant cette prise de conscience qui se fait jour et croît chez les chrétiens donne aux Noirs des garanties de justice et amène un approfondissement de vie chrétienne.

La doctrine du Corps Mystique du Christ trouve son application pratique dans ce problème aigu, à la fois social et religieux.

Causes et circonstances de ce progrès.

Outre les plans de grande envergure d'esprits clairvoyants comme le Père La Farge, de nombreuses influences ont agi sur les esprits et les consciences des catholiques. Citons-les brièvement.

Par ses encycliques et son exemple personnel, Pie XII a montré la nécessité d'un effort efficace pour résoudre ce problème qui a des répercussions dans l'Eglise entière. *La guerre,* en augmentant les relations internationales, a encore accentué l'importance du caractère universel du dogme catholique. *L'intérêt croissant* porté à ces problèmes *par le pays entier* devait s'étendre aux institutions catholiques, lorsqu'il n'avait pas été suscité par elles. L'augmentation du *clergé noir* est, jusqu'à présent, la réalisation la plus efficace (et, plus encore que tout autre facteur, il arrivera à réduire ce « cercle vicieux » qui est la clé du problème tout comme il a été la cause de l'aggravation du mal). *Les organisations catholiques interraciales* ont, avec fermeté et persévérance, mis l'accent sur les conséquences morales et religieuses de la ségrégation (et non plus uniquement sur les conséquences sociales). Ce mouvement interracial, qui agit dans un but nettement défini, suivant un plan bien établi, représente la plus solide force des catholiques en face du problème noir, et c'est en lui qu'ils placent tout leur espoir de victoire. La *Presse catholique* ne s'est pas contentée de propager des principes chrétiens abstraits, mais publie partout des exemples de justice sociale réalisés par des individus ou des groupements.

En encourageant ce courant d'idées, on est arrivé à créer une mentalité consciente de la nécessité morale d'abolir la ségrégation et les préjugés de race. En même temps, les catholiques ont compris l'*opportunité* de cette intégration. Dans les rapports que les Américains du Nord catholiques cherchent à établir avec l'Amérique latine, les Américains du Nord se sont rendu compte de l'anomalie que représentait cette ségrégation à l'intérieur de l'Eglise, situation anti-chrétienne, inconnue en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Les contacts de plus en plus fréquents avec le catholicisme en Europe et dans les autres parties du monde font ressentir encore davantage les inconsé-

quences de cette situation en Amérique. Les innombrables G.I. catholiques qui ont servi sur le continent, aux Philippines, aux Indes et dans le Pacifique du Sud ou en Afrique occidentale, sont revenus aux Etats-Unis avec une expérience vécue de la catholicité de l'Eglise, au sens plein du terme.

Voilà donc quelques-unes des causes et des circonstances qui ont permis les succès de l'Eglise dans la lutte contre les préjugés. Jusqu'ici, nous nous sommes borné à l'étude de l'aspect concret, statistique et pratique du problème. Abordons maintenant son côté théorique : quelle a été et quelle est actuellement la ligne de conduite suivie par l'Eglise en ce qui concerne la ségrégation des Noirs d'Amérique ?

II. POLITIQUE GENERALE DE L'EGLISE

Exemples de ségrégation dans l'Eglise (7).

Le catholicisme est par essence universel : l'Eglise catholique est l'Eglise de la race humaine. Sa mission consiste à amener tous les hommes au Christ, à les unir tous dans le Christ, sans distinction de caste, de classe, ou de race. Par conséquent, il ne peut exister d'Eglise catholique séparée, comme il y a des « églises » protestantes séparées, pour les Noirs et pour les Blancs (8).

Cependant, en fait, dans le culte et les organisations paroissiales, il y a eu et il y a encore actuellement une certaine séparation des Noirs. Cette situation diffère beaucoup d'une localité à l'autre et même d'un diocèse à l'autre dans une même région. On rencontre quatre types principaux :

1) La *séparation traditionnelle*, reste des anciennes traditions du Sud, datant d'avant la Guerre de Sécession. Elle existe encore actuellement dans quelques anciennes paroisses du Maryland et de la Louisiane. Selon ce système de ségrégation, les Blancs et les Noirs assistent ensemble aux cérémonies, dans la même église, mais chacun de son côté. Pour tout ce qui est des activités paroissiales, les Blancs et les Noirs agissent en deux groupes parallèles mais distincts.

2) *Ségrégation compensatoire* : Dans ce cas, les Noirs ont leur paroisse, leur église, leur école et leurs hôpitaux à eux, etc. Ce n'est pas le résultat de la survivance d'une ancienne manière d'agir, mais une solution délibérément acceptée, pour faire face à l'indifférence générale à l'égard d'un groupe minoritaire dans une région infestée de préjugés. Ce système n'implique pas que l'Eglise approuve la ségrégation

(7) Notre source pour ce point (et pour plusieurs autres) est un article publié par le Père La Farge, dans « Survey Graphic », janvier 1947 : « Castes dans l'Eglise : l'expérience catholique romaine. »

(8) Pour un bref résumé de la ségrégation dans les églises protestantes cfr note, pp. 843-845.

comme politique, mais il n'est qu'un pis aller auquel se résignèrent les missionnaires en face des circonstances. Sans doute était-ce alors le seul moyen de faire quelque chose pour les Noirs non tolérés par les Blancs. Mais, actuellement, les groupes missionnaires reconnaissent que, même comme expédient, les effets, à la longue, en sont mauvais. On ne peut, tout au plus, envisager ce système que comme provisoire et comme une réalisation seulement partielle du devoir de l'Église envers un groupe minoritaire.

3) *Ségrégation théorique* : Ici, la ségrégation est le résultat d'une décision des autorités ecclésiastiques. Elle comprend l'exclusion des Noirs de toute institution de Blancs et l'organisation d'institutions particulières pour les gens de couleur. Quoique conçu comme étant « la meilleure solution au problème noir », ce système mérite condamnation pour son opposition aux principes mêmes de l'Église.

Cette solution a été adoptée de bonne foi par des personnes de bonne volonté mais ignorantes, qui croyaient trouver ainsi un remède à une situation difficile. Elles y ont été amenées :

1) parce qu'elles pensaient, à tort, que le système en vigueur dans le Sud était le résultat d'une étude vécue du problème;

2) par des sophismes séduisants et sentimentaux sur « la fierté des peuples à s'organiser eux-mêmes », etc.;

3) par l'acceptation passive de la part de nombreux Noirs catholiques. Ceux-ci, avant d'émigrer vers le Nord, avaient connu dans le Sud un système de ségrégation modéré. Aussi se trouvaient-ils désemparés dans une communauté religieuse entièrement interraciale, sans vie de groupes.

Toutes ces causes diverses ont amené une grande confusion dans les idées et les mobiles d'action de plusieurs ecclésiastiques. Actuellement cette confusion tend à disparaître.

4) *Ségrégation volontaire,* qui a donné naissance à des groupements particuliers (par exemple, des communautés composées uniquement de religieuses noires). On rencontre ce particularisme dans tous les milieux raciaux minoritaires, et il n'implique d'ailleurs pas absolument l'exclusion du groupe blanc.

Progrès vers l'intégration.

Une mentalité opposée aux préjugés raciaux et une action décidée en faveur de l'intégration des Noirs catholiques dans la vie de l'Église ont, par endroits, diminué et même supprimé ce système de ségrégation.

Ici encore, nous observons quatre différents types d'action (qui ne correspondent pas aux quatre types tracés précédemment).

1) *L'action minimum* : les Noirs sont intégrés à toutes les activités essentielles de l'Église et, autant que possible, aux autres. Pourtant,

exception faite pour le culte et le ministère, le système de ségrégation est maintenu.

2) *Une rupture nette mais incomplète avec la ségrégation.* Celle-ci est officiellement abolie. Toutes les institutions de l'Eglise sont ouvertes aux Noirs; mais, en même temps, on conserve au moins une paroisse réservée à ceux-ci. Telle était la paroisse St Benedict, West 53e rue, New-York, jusqu'à ce que le cardinal Spellman, fidèle en cela à sa politique d'intégration, la supprimât en tant que paroisse particulière à une race.

3) *Intégration officielle et complète,* dans les diocèses où il n'y a ni paroisses ni écoles spéciales pour Noirs. (Il peut exister, naturellement, des œuvres spécialisées pour les Noirs, comme il y en a pour d'autres groupes minoritaires). C'est cette intégration officielle totale qui existe actuellement dans la plupart des diocèses du Nord et de l'Ouest (9).

4) *Intégration complète et effective.* C'est l'idéal : l'acceptation mutuelle et complète des catholiques noirs et blancs. Cet idéal n'a pas encore été atteint sur une grande échelle, mais c'est le but vers lequel tendent tous les efforts des mouvements interraciaux. Il y a eu des réalisations effectives : dans deux paroisses à majorité blanche du New Jersey, il y a des vicaires noirs, et dans l'une d'elles, un curé noir.

Nécessité d'une collaboration entre les races.

L'œuvre de l'intégration des Noirs à la vie religieuse du pays ne peut être abandonnée au hasard, ni à l'effet d'une évolution soi-disant automatique. C'est ce que quelques esprits clairvoyants avaient pressenti, mais la masse n'en a été convaincue que par une expérience pénible. L'existence de l'apostolat auprès des Noirs dépend du développement de l'esprit interracial chez les catholiques. Ceux-ci ne doi-

(9) La conclusion de cette évolution est de date récente. Il y a quelques années seulement, Gunnar Myrdal pouvait écrire dans son ouvrage classique sur la situation des Noirs américains (*Le dilemme américain,* Harper, 1944, pp. 870-871) : « Bien que l'Eglise catholique comprenne actuellement une plus grande proportion de Noirs du Nord qu'il y a quinze ans, la proportion est probablement encore inférieure à 5 %. Dans l'ensemble, l'Eglise catholique préfère que les Noirs aillent dans les églises pour Noirs. » Cette affirmation n'est plus valable, en ce qui concerne les églises du Nord, du moins sur le plan théorique officiel. Même au niveau des fidèles laïcs, cette affirmation est maintenant fausse dans l'ensemble.

Quant à la situation du Sud, Myrdal adresse une louange modérée à la seule Eglise catholique, dans la question de la ségrégation : « Dans le Sud, surtout dans la Louisiane du Sud, où subsistent encore les traditions françaises et créoles, l'Eglise catholique romaine est la seule qui permette aux Noirs de fréquenter ses églises de Blancs. Mais, même là, on a tendance à confiner les Noirs dans leurs églises, à les empêcher de prendre part à des réunions ou à des cérémonies entre églises et à leur procurer des prêtres blancs spéciaux qui rencontrent rarement les autres prêtres. » Là aussi, la situation a lentement évolué. L'action de l'archevêque Rommel et des décisions telles que celles du Conseil catholique du Sud indiquent bien les progrès actuellement en cours.

vent plus accepter la ségrégation et, là où elle existe, ils doivent la supprimer. « L'une après l'autre, les institutions missionnaires de l'Eglise catholique qui s'étaient habituées à la ségrégation conviennent de la nécessité de son abolition, bien qu'elle ait fourni la base de leurs œuvres. L'une après l'autre, elles se rendent compte qu'elles ne peuvent accomplir leur œuvre dans un climat racial. Partout, dans l'Eglise, on arrive à la conviction que cette intégration ne sera pas le fait d'une action des Blancs en faveur des Noirs, ni, de la part des Noirs, d'une victoire sur les Blancs, mais qu'elle sera le résultat d'une action entreprise par les deux races ensemble. »

Nous en concluons qu'il faut organiser un plan de collaboration interraciale de grande envergure. En même temps, il faut prêcher dans les églises et enseigner dans les écoles les principes chrétiens fondamentaux de justice et de charité, avec leur application positive et réaliste aux problèmes sociaux concrets. Alors seulement sera réalisée dans le sens fort du mot la véritable Eglise catholique, Corps Mystique du Christ.

Conclusion : Progrès en vue.

C'est au Rév. Père La Farge que nous devons dans une large mesure la documentation de cet article. Son autorité en la matière étant indiscutée, laissons-le conclure :

« Nous n'avons pas voulu embellir le tableau. La ségrégation a été autrefois la méthode en vigueur aussi bien dans la vie de l'Eglise que dans celle de la société civile. Elle a eu de respectables précédents et ce n'est pas un système que l'on peut exorciser par un simple fiat, pas plus que par des règlements ou des désapprobations. C'est une crise de croissance que les hommes et les institutions doivent arriver à surmonter.

Les survivances du racisme continueront leur action néfaste, elles continueront à créer des désaccords, mais, désormais, leur existence est condamnée. Elles sont déjà dépassées et leur temps est compté. L'intégration complète des Noirs à l'Eglise catholique aux Etats-Unis est une certitude pour l'avenir. Le mouvement interracial en cours ne peut plus s'arrêter. L'Eglise catholique est lente à se mouvoir, mais, lorsqu'elle est en marche, elle ne revient jamais sur ses pas. »

Note : L'expérience des castes dans les églises protestantes (10).

Les 6.500.000 Noirs protestants sont presque tous groupés en églises séparées. Cette ségrégation religieuse a été la conséquence normale de

(10) D'après *La Caste et l'Eglise : l'Expérience protestante,* par Liston Pope, dans *Survey Graphic,* janvier 1947. M. Pope, successivement pasteur de plusieurs églises protestantes, est actuellement professeur adjoint de morale sociale à la Faculté de Théologie de Yale.

la ségrégation sociale générale dans le Sud où les Noirs étaient concentrés. Admise autrefois en principe, cette situation religieuse pose actuellement un problème aigu. Suivant les termes mêmes de M. Pope : « Si on admet que les Noirs cesseront d'accepter la ségrégation, il faudra que les églises chrétiennes transforment leurs pratiques raciales, sinon les Noirs refuseront d'en faire partie... D'autre part, si les églises essaient de supprimer la ségrégation raciale parmi leurs membres, il est probable que beaucoup de Blancs, ne comprenant ou n'acceptant pas les principes chrétiens concernant la race, quitteront leur église. Cependant, il est plus probable qu'ils chercheront à y conserver leur prédominance et s'opposeront à toute tentative d'intégration raciale. »

La doctrine protestante d'interprétation personnelle et de liberté individuelle du culte ne peut opposer aucune notion ecclésiologique fondamentale au système de ségrégation et en est réduite à des expédients. L'enseignement chrétien de l'égalité de tous les hommes devant Dieu pourrait assurer aux Noirs la justice et la charité ; mais il n'y a rien, dans la conception protestante de l'« Eglise », qui rende choquante l'existence d'églises séparées.

Pratiquement, « la ségrégation des Noirs protestants en églises séparées est un fait à peu près général dans le pays ». 500.000 Noirs seulement appartiennent à des confessions religieuses de « Blancs » (c'est-à-dire composées presque exclusivement de Blancs) et, même dans celles-ci, ils forment généralement des sections à part. Les 6 millions restants (90 % des Noirs protestants) appartiennent à des confessions religieuses de Noirs, par exemple, l'Eglise épiscopalienne méthodiste africaine, la Convention nationale Baptiste et 22 autres confessions. Environ deux tiers de ces groupes religieux de Noirs sont baptistes, et presque tous les autres sont méthodistes (pour les raisons indiquées plus haut (p. 834).

L'apparition de ces importantes confessions religieuses de Noirs montre l'indépendance des Noirs vis-à-vis des églises des Blancs ; c'est en même temps une preuve de leur exclusion catégorique de la société des Blancs. Malheureusement, ce qui pourrait sembler une solution normale à cette situation de préjugé n'en est, en réalité, que la complication, car elle renforce la ségrégation et rend l'intégration plus difficile et plus lointaine.

Ce n'est que récemment qu'on a fait des tentatives pour supprimer ou modifier ce système de ségrégation. Les églises des Blancs, aussi bien dans le Nord que dans le Sud, ont certainement fait des efforts pour aider les Noirs, mais uniquement au point de vue social et éducatif. L'Association missionnaire américaine, fondée en 1846, a accompli une œuvre splendide sous ce rapport. Les églises ont également dénoncé vigoureusement le lynchage et plaidé en faveur de meilleures conditions de vie pour les gens de couleur, etc. Elles ont favorisé des rapports plus amicaux entre races en instituant, en 1922, « le Diman-

che de l'Amitié entre races », etc. Mais, elles n'ont pas fait grand'chose pour détruire la barrière des races elle-même et pour supprimer la ségrégation dans les églises. Ce n'est qu'au niveau interconfessionnel qu'on a fait quelque chose à ce point de vue. Le Conseil Fédéral des Eglises, par exemple, s'est incorporé sans distinction les églises noires.

Cependant, depuis 1935, des mesures ont été prises pour remédier à cette situation et pour garantir aux Noirs des droits, non seulement « égaux » mais « identiques » à ceux des Blancs. Les déclarations de la Conférence d'Oxford, en 1937, exposèrent ce changement de programme. L'Association des Eglises du Sud a réuni plusieurs conférences interraciales. On a organisé des églises interraciales à Philadelphie, Détroit, San Francisco, Berkeley et Washington. A un congrès spécial, en mars 1946, le Conseil Fédéral des Eglises adopta une déclaration catégorique contre la ségrégation et définit son programme d'action pour y arriver. Parlant de cette décision de la plus importante assemblée inter-confessionnelle (elle comprend 25 confessions avec plus de 25.000.000 de membres), M. Pope dit : « La position résolue prise par le Conseil fédéral contre la ségrégation présage les plus grands changements dans le système racial antichrétien des églises protestantes. »

C'est avec un optimisme tempéré de réalisme qu'il conclut : « Sans doute, dans certaines parties du pays, il y aura une sérieuse opposition, mais le plus grand obstacle viendra de l'apathie des consciences et de l'inertie culturelle. Les chefs protestants n'ont pas encore déterminé leurs buts clairement et en détail, ni organisé une stratégie générale commune pour la lutte contre la ségrégation. Mais dans les milieux protestants, tant du Nord que du Sud, un remords nouveau s'est éveillé, entraînant avec lui la décision de vaincre un des plus grands péchés des églises. »

Louvain. Robert FLYNN, S. I.
Province S. I. de New York.